



Bouilly

MICHEL GODET

AUTEUR DU COURAGE DU BON SENS, ODILE JACOB, 2007

## Taux de fécondité Le revers de la médaille

*Si la France est la championne européenne des naissances, elle le doit surtout à ses immigrés. Il devient donc urgent d'améliorer la mixité scolaire pour ne pas faire de ce dynamisme un handicap.*

La France est fière de sa fécondité : avec un indicateur conjoncturel de 2 enfants par femme, elle détient le record de l'Europe des Vingt-Cinq. Laquelle, avec 1,5 enfant par femme, est loin d'assurer le renouvellement des générations (2,1 enfants par femme). Si l'Allemagne est exemplaire pour sa compétitivité, la France le demeure pour sa politique familiale. Bien que régulièrement écornée (le niveau de vie relatif des familles avec enfants ne cesse de se dégrader), celle-ci apparaît comme un modèle qui interpelle nos partenaires, et même le Japon.

La médaille a son revers. Ces enfants qui naissent plus nombreux en France qu'ailleurs permettront-ils d'assurer la relève de la population active ? La réponse quantitative est négative : il faudra ouvrir plus largement les portes de l'immigration pour répondre aux besoins du marché du travail. La réponse qualitative est loin d'être sûre. En effet, le récent rapport annuel sur l'immigration et la présence étrangère en France de la Direction des populations et migrations montre qu'en France, en 2004, sur 800 000 naissances, 150 000, soit 19 %, étaient d'au moins un parent étranger, contre 120 000 en 2000 (13 % des naissances de l'époque). Mais on ne sait toujours pas officiellement (seules des estimations circulent sous le manteau) combien d'enfants nés en 2006 sont issus de l'immigration. La peur de savoir et l'idéologie sont là pour masquer la réalité : il y a près de 5 millions d'immigrés en France, dont 2 millions sont devenus Français par acquisition (1 million depuis 2000) et 2,9 millions

qui sont des étrangers nés à l'étranger. Tous les immigrés ne sont pas étrangers, et tous les étrangers ne sont pas immigrés. L'illusion d'une intégration en marche est entretenue par les mariages mixtes (18 % des mariages avec au moins un étranger), alors que, le plus souvent, il s'agit de deux immigrés dont l'un est devenu français par acquisition. On l'a compris, la réalité est qu'environ 25 % des naissances de 2006 sont issues de deux parents immigrés. Sans cet ap-

**Le nombre d'enfants nés de parents immigrés en 2006 reste impossible à connaître.**

port, bienvenu, l'indicateur de fécondité serait, en 2006, de 1,7 au lieu de 2 ! Tout irait bien si cette population était uniformément répartie sur le territoire. Tel n'est pas le cas. L'Ile-de-France, concentre 40 % des étrangers et autant d'immigrés. La population des immigrés y représente 20 % de la population totale et 40 % des naissances. En raison de l'apartheid urbain et scolaire, cette concentration conduit à des écoles où la mixité fait défaut, et où échec scolaire et communautarisme vont de pair.

Faute d'intervenir vigoureusement sur la mixité scolaire et l'éducation des jeunes issus de l'immigration, le surcroît de naissances d'aujourd'hui apportera plus de problèmes que de solutions (les étrangers représentent 25 % des chômeurs de l'Ile-de-France, pour 8 % de la population). Pour les pouvoirs publics, il y a urgence, car il n'est de richesses que d'hommes éduqués. ■